

Etre roi est idiot;  
ce qui compte c'est  
de faire un  
royaume.

André Malraux

n° 263

Juin 2013



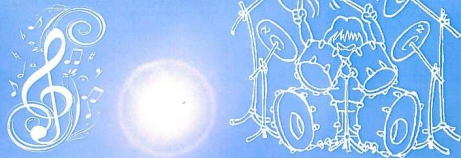
# la VOIX du FROU

## SUR VOTRE AGENDA

- 09/06 : Journée de l'Environnement à Changé
- 13/06 Conseil municipal à 20h30
- 21/06 Fête de la Musique (cour de la Mairie)

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91  
courriel : [mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr](mailto:mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr) / site internet : [www.chartainvilliers.fr](http://www.chartainvilliers.fr)

## Musiques en fête Chartainvilliers



Démonstration de batterie  
Rock latino & Gospel rock  
Danse hip-hop

Vendredi 21 juin 18h/22h

Devant la mairie

Organisé par la municipalité de Chartainvilliers

Conception : [www.monhistoire2.com](http://www.monhistoire2.com) 06 80 85 05 09

### Chartainvilliers fête la musique

Pour la première fois de leur histoire, les Carnutes fêteront la musique dans leurs murs, ce 21 juin, devant la Mairie.

Au programme de cette soirée festive :

- en fil rouge, dès 18h et tout au long de la soirée, démonstrations et initiation à la batterie, avec Thierry Hernandez (*Easy Drumming*) et ses élèves ;
- danse hip-hop avec Patrice Willemy et ses élèves.
- à partir de 20h, le groupe *Heaven's Door*, qui reprendra plusieurs morceaux de Bob Dylan à la sauce Gospel/rock et rythm'n blues ;
- à 21h, *Los martas*, groupe de rock latino ;

Nous vous attendons nombreux

### LE BRULAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 02 JUILLET 2012.



Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation.

S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers.

En application de l'annexe II de l'article R. 541-8 du code de l'environnement établissant la liste des déchets, les déchets biodégradables de jardins et de parcs relèvent de la catégorie des déchets municipaux, entendus comme déchets ménagers et assimilés.

En conséquence, dès lors que les déchets verts, qu'ils soient produits par les ménages ou par les collectivités territoriales, peuvent relever de la catégorie des déchets ménagers et assimilés, le brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type. **Ces déchets doivent donc être amenés en déchetteries.**



# InterCommunalité



## Conseil communautaire du Mercredi 29 Mai 2013

Au cours de la réunion de la Commission Générale, le Cabinet Ressources Consultant Finances, mandaté par la Communauté de Communes a présenté aux conseillers présents l'analyse des modalités de dissolution du Syndicat de Changé, du Syndicat des Gymnases de Maintenon, du Syndicat Sport, Culture et Loisirs de Maintenon Pierres et de la reprise de leurs compétences par la Communauté de Communes.

L'intégration des trois syndicats s'avèrerait matériellement impossible au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Aussi seul le Syndicat de Changé serait repris à cette date.



**CENTRE DE LOISIRS DE CHANGE  
DE 10H30 A 19H00**

10h30/12h00 JEU DE PISTE FAMILIAL

(sur le patrimoine de votre village - Informez-vous dès maintenant sur son histoire pour être le meilleur !)

PIQUE-NIQUE / RESTAURATION / BUVETTE

ANIMATIONS PAR LES ASSOCIATIONS LOCALES

STRUCTURES GONFLABLES

BAPTÊME DE CANOË en famille

15h00 - INAUGURATION DU VEHICULE ELECTRIQUE

& REMISE OFFICIELLE DES RÉCOMPENSES

aux familles gagnantes du jeu de piste

(1 gagnant par commune et un super gagnant)

La Journée de l'Environnement se déroulera, comme chaque année, le dimanche 9 juin au Centre de Loisirs de Changé.

Dès 10 h. 30, un jeu de pistes vous sera présenté et les questions porteront sur votre village. A 12 h.30 le dépouillement désignera l'heureux gagnant.

Pique-nique, buvette et restauration vous permettront de rester sur place pour une agréable journée de plein air et quelques petites balades sur le site même.

Les animations par les associations locales seront présentes, et pour les enfants les structures gonflables seront installées.

Vous pourrez également voir une voiture électrique – peut-être l'avenir de demain ...

Une petite nouveauté cette année : un baptême en canoë.

Souhaitons que le soleil soit présent afin que cette Journée remporte un franc succès

L'Eglise de Chartainvilliers a accueilli environ 70 personnes pour venir écouter le trio « Cordes et Piano » - spectacle organisé dans le cadre des Scènes Euréliennes offert par le Conseil Général, la municipalité de Chartainvilliers et la participation financière de la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon.

Un concert de musique très apprécié par les spectateurs avec un mélange de jazz et d'airs classiques.

Le lieu et l'ambiance ont été salués par un public chaleureux. Nous pouvons d'ores et déjà annoncer qu'un nouveau concert se déroulera fin 2013 ou début 2014, cette fois il s'agira de musique baroque.



### Que d'eau, que d'eau, que d'eau...

Depuis le début de l'hiver le climat local donne quelques signes de morosité, et il faut bien constater que le printemps tarde à s'installer.

Certains y verront l'évolution climatique et les tendances au réchauffement qu'elle manifeste, d'autres parleront de cycles.

Qu'importe aujourd'hui les causes. Force est de se plier aux caprices de Dame Nature.

Dans les temps un peu plus reculés, les habitants de nos contrées, au nombre desquels figuraient ceux de notre village au nombre d'environ 320, avaient la volonté d'infléchir ces caprices en demandant l'intervention de quelques messagers auprès du gestionnaire des cieus.

Pour cela, ils essayaient de faire fléchir les saints locaux en leur dédiant moult processions.

L'un de ces documents, dont le support est le journal tenu pour les années 1746 à 1758 par Jean Gueslain, sous-prieur de l'Abbaye de Saint-Père à Chartres, nous rapporte les événements suivants, qui montrent que déjà en ces temps presque reculés de notre histoire locale, les éléments du ciel savaient durablement abreuver d'eau nos riches plaines.



De l'imposant et riche chapitre cathédral au plus humble curé de paroisse, le clergé chartrain savait répondre aux demandes d'intercession souvent empressées qui lui étaient faites, tant pour l'amélioration du climat en général que pour des actions particulières, par exemple en cas de sécheresse interminable ou d'excès durable de pluie.

Implorer le secours du ciel pour les « biens dessus la terre » par l'intercession des saints dont l'église locale conservait fort opportunément les reliques constituait de fait l'unique réponse aux sollicitations.

La cathédrale Notre-Dame détenait dans sa chapelle du même nom des reliques de saint-Piat, réputé pour faire cesser la pluie, et de saint Taurin, renommé quant à lui pour faire pleuvoir. Des réponses à toutes les situations en quelque sorte !

A l'abbaye Saint-Père, les moines bénédictins conservaient dans une châsse de belle facture, des reliques de sainte Soline, la « soeur » de saint Taurin, elle aussi invoquée pour obtenir de la pluie !

Quand le ciel ne cessait de déverser son trop-plein d'eau sur la région, le chapitre « descendait » la châsse de saint-Piat de sa chapelle pour sa vénération dans la cathédrale ou organisait des processions « générales », sur la demande des paroisses où à son initiative.

### UN PRINTEMPS 1747, déjà pourri

*Au printemps 1747, à compter du 26 mai, s'installa une durable dégradation*

#### *des conditions climatiques.*

« Les bleds de 1746 que l'on croyait être si beaux et si bons se sont absolument gastés : le ver et le charançon s'y sont mis d'une manière si extraordinaire que les greniers en ont été tout gastés.

Le 18 juin audit an 1747, les biens de la terre étant en perdition par la trop grande abondance des eaux, le tems ayant commencé à mollir et à se déranger le 26 may, MM. De Notre-Dame descendirent la châsse de Saint-Piat à l'issue de leurs Vespres.

Le 21 [juin1747], arrivèrent à l'abbaye (Saint-Père à Chartres) les processions, à sept heures, de Luisant et de Champhol, à neuf heures de Saint-Prest et de Jouy, à midy, de Chartainvilliers, à une heure, de Saint-Piat... »

Les jours suivants, ce fut au tour des paroisses de Sours, Mainvilliers et Gasville de venir s'agenouiller devant les reliques de la sainte. Le dimanche 25 juin à 9 heures, ceux de Coltainville étaient à l'abbaye pour prier sainte Soline. A 10 heures, les mêmes suivaient - par précaution ?- une procession avec la châsse de saint Piat de la cathédrale à l'église Saint-Maurice ! Le lendemain, à 11 heures, arriva la procession de la paroisse d'Houville-la-Branche. Hélas ! force est de constater qu'aucune archive datant de cette période ne mentionne un éventuel changement de temps après une semaine de processions et de vénération...

Le mardi 27, le défilé reprit dès 6 h15 du matin à Saint-Père : les paroisses de Nogent-le-Phaye, de Bailleau-l'Evêque, du Coudray et de Jouy défilèrent. Le lendemain, ce fut au tour de celles de Gellainville, Saint-Brice, Berchères-l'Evêque et Sours...

Alors que la neuvaine de sainte Soline s'achevait le dernier jour de juin, la décision fut prise de poursuivre les processions avec la châsse chaque dimanche de juillet et de la laisser exposée dans le sanctuaire jusqu'au 6 août. Au soir de ce jour, les chanoines de Notre-Dame remontèrent la châsse de saint Piat dans sa chapelle donnant le signal à ceux de Saint-Père de rentrer celle de sainte Soline dans le Trésor de l'abbaye.

« Le 20 [août], à six heures et demie du soir, il survint tout à coup un gros orage ... et ensuite une gresle extrêmement grosse et même carré et sécante, qui coupa le raisin et fit un très grand dommage aux vignes.

Le 22, à pareille heure, survint un second orage qui fit encore beaucoup de mal, tant aux bleds et autres grains qu'à la vigne. L'eau séjourna dans les champs pendant trois jours et plus. »

### 23 août, enfin des effets...

« ...le temps se remit au beau, ce qui procura le moyen d'achever la récolte. Il fit mesme, depuis le 24 [août] jusqu'au 10 ou 12 du mois suivant, des chaleurs exéives, qui ont causé beaucoup de fièvres et de flux, et dans d'autres pays de la dysenterie, comme du costé de Blois, Vendôme, Châteaudun et Bonneval où le mal dure encore...».

### Pour en savoir plus : la bibliothèque

Ce texte regroupe des écrits extraits des Souvenirs historiques Chartres 1746-1758 du Journal de Jean Gueslain, sous-prieur de l'Abbaye de Saint-Père, - Pérot-Garnier Librairie 1862, et de ceux, plus récents, de L'étrange conversion de madame sainte Soline - dans Les mystères d'Eure-et-Loir par Alain Loison Editions De Borée - 2012

Les lecteurs désireux de connaître plus de détails sur les conditions climatiques des temps anciens, ainsi que sur divers autres mystères d'Eure-et-Loir, dont celui des bornes du Chapitre de Chartres qui sont présentes sur le territoire communal de Chartainvilliers, peuvent emprunter à la bibliothèque de Chartainvilliers l'ouvrage de Alain Loison **Les mystères d'Eure-et-Loir** Editions De Borée - 2012



**CINEMOBILE à Maintenon le 14 juin 2013**

14h30  
17h00  
18h15  
20h30

**QUARTET  
GROS-POIS & PETIT-POINT  
LES CROODS  
LES GAMINS**

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

**Horizontalement**

- 1 – Galerie de peinture. 2-Forme artistique– Elu du Calendrier
- 3 – Rurales. 4– Bel et bien parti– Attirait
- 5 – Ne reconnaît rien – faire un procès – repas du matin
- 6 – Déploie – Ville de dépêche
- 7 – Il hâlait Cléopâtre – inutile. 8 - Loge– Fait du tort
- 9 – Buts de promenade en mer – chef d'orchestre
- 10 – Araignée sédentaire – indication de lieu

**Verticalement**

- A – Tournerait pour rien. B – Obligatoire. C – Exposée – désert caillouteux.
- D – Lieu de grillades – vieille dispute. E – Bien tranquille – acte législatif
- F – Sautes – distança. G – Baquet puant – il va lentement au Brésil
- H – Poudre colorante – faire vieillir. I – Individus – pointe de rose
- J – Sigle de grosse boîte – énonce des bobards
- K – Plis d'antan – Homère y serait mort – gibier de vieux gaulois
- L – Professions – cinquième du zodiaque

**VIDE GRENIER DU 16 JUIN 2013**

**Renseignements et inscriptions**

**Auprès de Madame CHEUL**

**Tél : 06-87-45-31-55/02-37-32-41-52**

**Venez nombreux. Buvette et restauration sur place.**

Vendredi 21 juin : Fête de la musique : guitares/percussions

Salle de l'ArrOndi Les Moulins—Soulaire— 18h – entrée gratuite

Samedi 22 juin : Portes ouvertes atelier Loisirs créatifs

Salle De Boever à St Piat – 10h à 12h – entrée gratuite

Inscriptions aux activités de l'Amicale le 14 septembre 2013 de 14h00 à 16h00 (Cour école de Saint-Piat)



*SARL LE CLOS D'ALICE*

*Service à la personne- Adhérent MDSAP en entretien de jardin*

*Tonte -Taille- Petit élagage....*

*Réduction d'impôt, selon loi de finance en vigueur*

*23, rue de Gallardon 28130 Chartainvilliers*

*Tél : 02-37-32-32-84*

**Limagrain Europe**  
Société Limagrain Europe  
5 rue de l'Egalité  
28130 CHARTAINVILLIERS  
Tel. 02.37.32.32.92  
[www.limagrain.com](http://www.limagrain.com)

